



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis?q=idweb:26-37425>

Département(s) de publication : **64**

Annonce n° **26-37425**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Université de Pau et des Pays de l'Adour

Correspondant : MME HERRAN Béatrice, Directrice des achats et du pilotage de la dépense

Adresse : DAPID AV AV DE L UNIVERSITE BP 576, 64012 PAU CEDEX

Coordonnées :

Téléphone : 0559407514

Courriel : achats-publics@univ-pau.fr

Adresse internet : <https://www.univ-pau.fr/fr/index.html>

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Travaux relatifs à l'aménagement du R+2 du bâtiment IPREM 2 – 12 lots. - Le présent marché est en partie financé par des fonds FEDER. - En application des dispositions de l'article L2112-2 du Code de la Commande Publique, l'exécution du marché comporte une clause sociale obligatoire d'insertion par l'activité économique.

Lieu d'exécution : 2 avenue du Président Pierre Angot - Technopole Hélioparc, 64000 PAU

Lieu de livraison : 2 avenue du Président Pierre Angot - Technopole Hélioparc, 64000 PAU

Section 3 - Caractéristiques du marché

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Dans le cadre du présent marché, les travaux d'aménagement consisteront à aménager un plateau à destination de bureaux et salles de laboratoires. Ce plateau comprendra : • Une zone Bureaux : - Un ensemble de bureaux individuels, double ou triple - Des espaces communs de co-working - Des bulles - Des open-space • Une zone Laboratoire : - Labo - fonction commune - Labo instrumentation - Labo manipulation - Labo stockage - Une zone Technique : Local CTA N2. Les prestations à réaliser par les titulaires sont décrites dans les Cahiers des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.) du présent marché.

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

12 mois à compter de la notification du marché.

Date prévisionnelle de début des travaux : 17/08/2026
12 mois hors délais de la GPA

Section 5 - Conditions relative au marché

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Les paiements sont effectués selon les règles de la comptabilité publique dans les conditions fixées à l'article 4 du CCAP 2025-1374.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat
- Certificats établis par des services chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des fournitures par des références à certaines spécifications techniques. Il est accepté d'autres preuves de mesures équivalentes de garantie de la qualité produites par le candidat, si celui-ci n'a pas accès à ces certificats ou n'a aucune possibilité de les obtenir dans les délais fixés
- Document prouvant que le candidat dispose d'une autorisation spécifique ou est membre d'une organisation spécifique pour pouvoir fournir, dans leur pays d'origine, le service concerné

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 27/05/2026 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2025-1374

Renseignements complémentaires : Le chiffrage de chacune des prestations supplémentaires éventuelles (PSE) indiquées à l'article 2.2.2 du règlement de consultation est obligatoire pour les lots concernés. Les prestations supplémentaires éventuelles devront obligatoirement être chiffrées par les candidats dans le cadre d'acte d'engagement et de la DPGF. Elles seront donc analysées dans les offres. Aucune tranche optionnelle n'est prévue. Aucune variante à l'initiative des candidats n'est

autorisée. Aucune variante n'est imposée par l'acheteur. La visite de site est fortement conseillée. Pour plus de renseignement, merci de lire le Règlement de Consultation. Conformément à l'article R.2122-7 du code de la commande publique, l'acheteur peut passer un marché de services sans publicité ni mise en concurrence préalables ayant pour objet la réalisation de prestations similaires à celles qui ont été confiées au titulaire d'un marché précédent passé après mise en concurrence. Une phase de négociation pourra être entamée à l'issue de l'examen des offres. Néanmoins, en application de l'article R.2123-5 du code de la commande publique, l'acheteur se réserve la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation. En cas de négociations, celles-ci pourront porter sur tous les éléments de l'offre mais ne devront pas modifier les caractéristiques principales du marché. Les négociations seront menées dans le respect de l'égalité de traitement des candidats, dans la transparence mais aussi dans le respect du secret industriel et commercial entourant le savoir-faire des candidats. Elles pourront se dérouler par le biais d'échanges dématérialisés via la plateforme des achats de l'Etat (PLACE) pouvant être complétés au besoin par une ou plusieurs réunions sur le site de l'UPPA. A l'issue des négociations, les candidats seront invités à formaliser leur nouvelle offre. Pour plus d'informations sur les négociations, voir article 7 du règlement de consultation. En application de l'article L. 2122-1 et de l'article R. 2122-2 du code de la commande publique l'acheteur se réserve la possibilité de recourir à une procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence lorsqu'aucune candidature ou offre n'a été déposée ou lorsque seules des candidatures irrecevables ou des offres inappropriées ont été présentées

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus : Université de Pau et des Pays de l'Adour

Contact : MME Béatrice HERRAN, Directrice des achats et du pilotage de la dépense

Adresse : 0 avenue de l'Université BP 576, 64000 PAU

Coordonnées :

Téléphone : 0559407514

Courriel : achats-publics@univ-pau.fr

Section 13 - Renseignements relatifs aux lots

Possibilité de présenter une offre pour plusieurs lots

- **Lot(s) 1** - Le présent lot a pour objet des travaux de démolition et de gros-œuvre relatifs à l'aménagement du niveau R+2 du bâtiment IPREM 2, situé dans la Technopole Hélio parc de la commune de Pau (64), pour le compte du maître d'ouvrage UNIVERSITE DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR.
- **Lot(s) 2** - Le présent lot a pour objet des travaux de menuiseries intérieures relatifs à l'aménagement du niveau R+2 du bâtiment IPREM 2, situé dans la Technopole Hélio parc de la commune de Pau (64), pour le compte du maître d'ouvrage UNIVERSITE DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR.
- **Lot(s) 3** - Le présent lot a pour objet des travaux de plâtrerie relatifs à l'aménagement du niveau R+2 du bâtiment IPREM 2, situé dans la Technopole Hélio parc de la commune de Pau (64), pour le compte du maître d'ouvrage UNIVERSITE DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR.
- **Lot(s) 4** - Le présent lot a pour objet des travaux de faux-plafonds relatifs à l'aménagement du niveau R+2 du bâtiment IPREM 2, situé dans la Technopole Hélio parc de la commune de Pau (64), pour le compte du maître d'ouvrage UNIVERSITE DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR.
- **Lot(s) 5** - Le présent lot a pour objet des travaux de revêtements de sols relatifs à l'aménagement du niveau R+2 du bâtiment IPREM 2, situé dans la Technopole Hélio parc de la commune de Pau (64), pour le compte du maître d'ouvrage UNIVERSITE DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR.

- **Lot(s) 6** - Le présent lot a pour objet des travaux de peinture et nettoyage relatifs à l'aménagement du niveau R+2 du bâtiment IPREM 2, situé dans la Technopole Hélioparc de la commune de Pau (64), pour le compte du maître d'ouvrage UNIVERSITE DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR.
- **Lot(s) 7** - Le présent lot a pour objet des travaux de CVC – Plomberie – Sanitaires relatifs à l'aménagement du niveau R+2 du bâtiment IPREM 2, situé dans la Technopole Hélioparc de la commune de Pau (64), pour le compte du maître d'ouvrage UNIVERSITE DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR.
- **Lot(s) 8** - Le présent lot a pour objet des travaux d'électricité relatifs à l'aménagement du niveau R+2 du bâtiment IPREM 2, situé dans la Technopole Hélioparc de la commune de Pau (64), pour le compte du maître d'ouvrage UNIVERSITE DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR.
- **Lot(s) 9** - Le présent lot a pour objet des travaux de cloisonnement et plafonds des laboratoires relatifs à l'aménagement du niveau R+2 du bâtiment IPREM 2, situé dans la Technopole Hélioparc de la commune de Pau (64), pour le compte du maître d'ouvrage UNIVERSITE DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR.
- **Lot(s) 10** - Le présent lot a pour objet des travaux de chambre froide relatifs à l'aménagement du niveau R+2 du bâtiment IPREM 2, situé dans la Technopole Hélioparc de la commune de Pau (64), pour le compte du maître d'ouvrage UNIVERSITE DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR.
- **Lot(s) 11** - Le présent lot a pour objet des travaux d'installation du mobilier de laboratoire relatifs à l'aménagement du niveau R+2 du bâtiment IPREM 2, situé dans la Technopole Hélioparc de la commune de Pau (64), pour le compte du maître d'ouvrage UNIVERSITE DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR.
- **Lot(s) 12** - Le présent lot a pour objet des travaux de gaz spéciaux relatifs à l'aménagement du niveau R+2 du bâtiment IPREM 2, situé dans la Technopole Hélioparc de la commune de Pau (64), pour le compte du maître d'ouvrage UNIVERSITE DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR.

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 13/04/2026